

Transcription du discours de Son Excellence Mahamane Ousmane, Président de l'Assemblée nationale, à l'occasion du lancement des travaux du Comité Scientifique entrant dans le cadre des travaux préparatoires de la 3^{ème} Edition des Grandes Conférences Diplomatiques Nord-Sud

Niamey, Grand Hôtel, 30 mars 2009

Mesdames et Messieurs les Présidents des Institutions de la République

Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement,

Madame la Directrice de l'Agence Consultative en Ethique de la Coopération Internationale,

Mesdames et Messieurs les membres du Comité Scientifique,

Mesdames et Messieurs, en vos divers Titres, Grades et Qualités,



La situation internationale est comme chacun le sait, caractérisée ces derniers temps, par la persistance de nombreuses crises, crise d'abord alimentaire, puis ensuite une crise issue d'une évolution erratique des produits pétroliers ; puis avant que ces différentes crises ne s'estompent et ne soient résolues, une crise financière est intervenue, mettant à rude épreuve un certain nombre de prémices connues de manière classique, crise qui a commencé à avoir

des allures assez inquiétantes, aussi bien pour les pays en développement qui n'ont pas encore commencé à sentir les effets réels de cette crise là, mais surtout les pays industrialisés, notamment ceux auprès desquels cette crise a pris naissance.

Je dois dire qu'avant d'évoquer les crises de ces derniers temps, j'aurai peut être dû commencer par évoquer un certain nombre d'effets pervers, issus du phénomène communément appelé la globalisation, la mondialisation. Je ne reviendrai pas là-dessus, nous en avons suffisamment évoqué à maintes occasions. C'est pour cela que je me suis davantage attardé sur les crises de ces derniers temps.

Tout ceci mesdames et messieurs nous interpelle, nous interpelle pour que, effectivement, des réflexions approfondies soient menées pour essayer de trouver les chemins qui peuvent conduire au bout du tunnel. La problématique qui est posée ici, effectivement constitue pour certains, une question qui semble ne pas être réaliste. Je voudrais d'entrée de jeu dire un petit mot là-dessus. Oui, légiférer dans le domaine de la lutte contre la pauvreté semble être une question absolument inhabituelle.

Tout le monde le sait, les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) ont été définis et adoptés par la Communauté Internationale, des objectifs quantitatifs ont été fixés avec des indicateurs précis, et l'ensemble de la planète s'est accordé sur la nécessité de procéder à un certain nombre d'actions précises pour atteindre ces Objectifs-là à l'horizon 2015. Alors naturellement, un thème aussi vaste que général semble être trop large et assez diffus pour qu'on puisse penser pouvoir légiférer. Rassurez vous, il est possible de légiférer, parce que qu'est ce que c'est que la loi ? Je sais qu'il y a des éminents juristes ici, je n'en suis pas un. Je ne chercherai pas à donner une définition de ce que c'est que la Loi, mais enfin, d'après ce que disent les spécialistes, une loi vient n'est ce pas pour codifier, réglementer un certain nombre de dispositions qui constituent des préoccupations, des vœux ou des souhaits, qui du reste déjà, étaient plus ou moins, soit pratiqués à demi mesure, soit rentrés dans les us ou les coutumes, de manière à ce que les communautés se portent mieux, de manière bien organisée.

Je rappellerai à l'intention de ceux qui ne seraient pas au courant ou qui l'avaient oublié, que déjà il a été adopté une Loi type sur le VIH/SIDA, la pandémie du siècle. Là également, beaucoup d'interrogations, beaucoup de préoccupations étaient posées, mais à partir du moment où le problème a été bien posé et que les différentes compétences se sont penchées autour, eh bien très rapidement, quelque chose a pu être esquissé, élaboré et donc la

Communauté Internationale a réussi à légiférer. Notre pays se trouve je crois au 3^{ème} ou au 4^{ème} rang des pays de la Communauté Internationale qui ont eu à adopter cette loi type sur le Sida.

La pauvreté me direz-vous est un thème beaucoup plus large C'est vrai, mais qu'à cela ne tienne, le problème étant clairement posé et compris de tous, il n'y a pas de raison pour qu'il ne puisse pas être circonscrit et que une législation puisse être élaborée, dans le sens effectivement de définir un certain nombre de normes minimales pouvant imposer non seulement des droits, mais aussi des devoirs aux uns et aux autres. Mais peut-être pour illustrer, j'évoquerai les préoccupations actuelles liées à cette fameuse crise des « sub-primes », des bonus dont on parle. Effectivement, le monde entier s'est engagé dans une voie d'un libéralisme intégral et à un moment donné, le système a commencé à se mettre en panne et tout le monde se pose la question, mais au juste comment on en est arrivé là ? Oui, le système a fonctionné, il a tellement bien fonctionné, sans normes est sans garde fou que finalement tout le monde s'est trouvé surpris, y compris dans ces pays qui constituent les chantres de cette vision politico économique d'une économie totalement libéralisée. En effet, vous le savez comme moi, de nombreuses réflexions sont engagées aussi bien sur le continent européen, américain et autres sur la nécessité de trouver des solutions novatrices devant conduire à éviter ces dérapages. Ce n'est pas de l'argent qui a disparu, mais l'usage qui est fait des différents fonds placés par les systèmes financiers nationaux ou internationaux semble avoir pris une allure et des proportions qui inquiètent tout le monde, parce que l'ensemble du système réel, du système économique est mis à rude épreuve. Je me souviens : des interrogations ont été posées par des néophytes qui se disent mais attendez, on dit qu'il n'y a pas d'argent, les banques ne peuvent pas prêter, mais enfin on voit des entreprises qui font des bénéfices économiques énormes, on voit de grands patrons qui accumulent beaucoup d'argent, mais enfin l'argent est parti où ? Où est parti l'argent, on dit qu'il n'y a pas l'argent. Mais il y a l'argent. Mais l'argent ne circule pas comme il devrait le faire au niveau du tissu économique et aller au bon endroit où disons, le simple citoyen devait sentir qu'effectivement l'économie fonctionne bien, que l'emploi progresse, que les prix sont maîtrisés, que les échanges extérieurs se déroulent dans les conditions normales et habituelles.

Bref, je ne vais trop vous ennuyer sur ces considérations d'ordre plutôt théorique.

L'Assemblée Nationale du Niger, avec beaucoup d'engagement a accédé à la sollicitude de l'ACECI, d'être partenaire dans la tenue de la 3^{ème} Edition des Grandes Conférences

Diplomatiques nord-sud dont le but est le lancement de la campagne portant sur la traduction des Objectifs du Millénaire pour le Développement en une loi-type visant la réduction de la pauvreté. Notre pays, le Niger est fier d'abriter le lancement de cette initiative aussi novatrice que salvatrice. L'ACECI fait partie d'une nouvelle génération d'Organisations Non Gouvernementales dont l'action insuffle un certain dynamisme à la gouvernance des Etats, à la gouvernance mondiale et à la promotion de l'éthique de la coopération nord-sud. Pour l'essentiel, les Organisations non Gouvernementales et les Organisations de la Société Civile de cette nouvelle génération, se sont assignées une double fonction sociale, fonction d'alerte pour mobiliser l'opinion publique et toutes les forces dont le concours serait nécessaire pour le développement de nos pays; fonction de veille permanente sur divers aspects de la vie publique afin de déceler à temps, prévenir et éventuellement combattre les déviations, soit dans le comportement des Etats, soit dans celui de la Communauté Internationale qui peuvent porter préjudice aux intérêts et droits légitimes de la Collectivité entière ou d'une de ses parties.



Mesdames et Messieurs,

Distingués invités,

L'ACECI, en inscrivant son action dans la lutte pour une prise en compte de l'éthique dans la coopération internationale, est manifestement une organisation qui s'engage à revisiter les grands principes de la coopération internationale, à les relire en fonction des impératifs de notre temps, à apprécier le degré d'adéquation entre les discours et les pratiques correspondantes et à accompagner la formulation des recommandations pertinentes. C'est dans ce sens, me semble-t-il qu'il convient de comprendre et d'expliquer le choix du projet

de traduire les OMD en une loi sur la réduction de la pauvreté. Ce choix est une entreprise d'envergure internationale, du fait d'abord que la pauvreté est un phénomène quasi mondial, même si elle est plus accentuée dans les pays du sud, et ensuite parce qu'une telle lutte ne saurait être gagnée sans une mobilisation de toute la communauté internationale. C'est pourquoi il convient que tous, animateurs des Institutions Etatiques, régionales, internationales, organisations de la Société Civile, toutes apportent sans condition, le soutien dont ils sont capables à cette action qui est initiée.

Mesdames et Messieurs,

La tenue de la présente session du Comité Scientifique du projet m'offre une belle opportunité pour réaffirmer notre engagement et celui de la Représentation nationale du Niger, aux côtés de tous ceux qui œuvrent dans ce sens, l'opportunité également appropriée pour interpeller les Parlements des autres pays à apporter une caution parlementaire à l'initiative qu'est la traduction des OMD en une loi sur la réduction de la pauvreté, car nos mandants que sont les populations seront les principaux bénéficiaires de cette initiative. La participation à la réunion du Comité Scientifique, les participants plutôt à la réunion du comité scientifique auront pendant deux jours la lourde responsabilité de réfléchir sur les orientations principales d'une loi-type visant la réduction de la pauvreté à partir des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Cette réunion, la première tenue sur le sol nigérien s'inscrit dans le cadre des préparatifs des Grandes Rencontres, prévue pour se tenir ici même à Niamey du 15 au 18 juin 2009. C'est l'occasion pour moi d'appeler les partenaires et les amis du Niger à soutenir techniquement et financièrement les efforts entrepris par les organisateurs de ces différentes rencontres.

Mesdames et Messieurs,

Distingués invités,

En conclusion de ce mot, je voudrais vous dire combien le Niger, mon pays, se sent honoré d'abriter la première session du Comité Scientifique et en juin prochain, la 3^{ème} Edition des Grandes Conférences Diplomatiques Nord-Sud. C'est sur cette note de satisfaction et d'espoir, que je déclare ouvert la première session du Comité Scientifique entrant dans le cadre des travaux préparatoires de la 3^{ème} Edition des Grandes Conférences Diplomatiques Nord-Sud et je vous remercie de votre aimable attention.